

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## Hôtellerie : atmosphère de méfiance au Radisson Blu Libreville

**EMPLOYÉS** et employeur se regardent désormais en chiens de faïence depuis que les seconds ont étalé au grand jour leurs frustrations.

Olivier NDEMBI  
Libreville/Gabon

Le lundi 18 septembre dernier, le personnel du Radisson Blu Okoumé Palace & Park Inn by Radisson Libreville a décidé de déverser sur la place publique toutes les ordures produites par cet hôtel. Un mouvement d'humeur déclenché par les employés pour exposer leurs frustrations et crier leur ras-le-bol face aux "mauvais traitements" dont ils seraient l'objet de la part de leur employeur. Incompris, considérés voire bâillonnés, ils disent avoir été poussés à bout.

Ici, il y a lieu de distinguer deux situations. La première, vite évacuée par l'employeur, concernait une trentaine de jeunes femmes exerçant au département hébergement. Les femmes de chambres, pour dire les choses plus prosaïquement. C'est qu'au terme d'un premier contrat à durée déterminée (CDD) de 6 mois, il leur a été proposé un autre CDD à durée identique. Mais après signature de ces nouveaux contrats, l'on a fait comprendre aux dames qu'elles ne pouvaient tout de suite entrer en possession de leurs exemplaires. Car le "DG", qui doit les co-signer, est hors du pays. Entre-temps, elles continuent à exercer. Mais un mois plus tard, elles s'entendent dire que leurs contrats de 6 mois, qui doit normalement expirer fin février 2024, sont ramenés à un mois. Qu'il est mis un terme à leur présence dans l'entreprise qui fait face à une baisse de ses activités. Stupéfaction et colère des dames.

Et ce qu'il y a de malsain dans l'affaire, c'est que l'on leur a dit qu'elles ont déjà paraphé ces contrats d'un mois, dans la mesure où elles avaient été informées suffisamment à l'avance de la mesure prise par la direction



Photo : Jocelyn Abila

### Hôtel Radisson Blu : employés et employeur s'y surveillent.

générale à leur sujet. Ce que ces dernières contestent vigoureusement. A l'inspection du travail où elles ont alors décidé de porter l'affaire et attendent d'être reçues avec l'employeur, ces femmes sauront bien s'il y a eu ou non rupture abusive de leurs contrats. Le directeur général, Denis J. Dernault, disant avoir agi dans son bon droit.

La seconde situation concerne les détenteurs de contrats à durée indéterminée ou "CDI", comme on les appelle ici. Ceux-là dénoncent leur convention collective qui date de 1986 et qu'ils estiment aujourd'hui caduque. La base salariale, par exemple, y est toujours bloquée à 108 000 francs alors que le salaire minimum en vigueur en République gabonaise depuis le 1er janvier 2010 est passé à 150 000 francs ! Mais côté employeur, on semble plutôt se gargariser de ce que le salaire net moyen de l'établissement soit de 300 000 francs.

Le personnel rapporte aussi le fait que les standards du Groupe Radisson Blu ne sont pas respectés au niveau de sa filiale gabonaise. Notamment en ce qui concerne les tâches dévolues aux femmes de chambres. Ici, se plaint-on, chaque employée s'occuperait de l'entretien d'une vingtaine de chambres par jour alors qu'ailleurs, cette corvée est réduite à 14 pièces. Il en est aussi

de la désignation aux postes de responsabilité dont la part belle est faite aux cadres étrangers. Si le directeur général rejette en bloc l'information liée la surexploitation du personnel féminin dans son établissement, il reconnaît en revanche que sur les 12 postes d'encadrement, 4 seulement sont occupés par des Gabonais. En cause, un déficit de compétences sur le plan local, explique Denis J. Dernault sans manifester la moindre gêne.

Autres griefs faits à la direction, l'absence de plans de carrière du personnel, une présence syndicale peu désirée et des extra qui durent plus de 4 ans. Faux, rétorque le DG au sujet de l'évolution professionnelle des agents : "Des plans de carrière sont non seulement mis en place, mais nous investissons également dans l'envoi de nos talents en formation à l'étranger". Sur la question syndicale, "nous n'avons jamais contesté la présence syndicale au sein de notre établissement. Cependant, nous plaidons pour une représentation syndicale transparente et légitime en accord avec les normes en vigueur". En français facile, le Radisson Blu s'oppose à toute affiliation de ses employés à des syndicats non officiellement reconnus. Quant à la main-d'œuvre utilisée en extra, le patron du Radisson répond que ce procédé n'est pas une

émulation de sa structure. Tous les hôtels du monde utilisent ce personnel lorsqu'ils se trouvent en situation de baisse d'activités. Cerise sur le gâteau, le problème de la réduction des avantages sociaux. Des facilités accordées aux travailleurs à l'issue de négociations validées par l'inspection du Travail, mais aujourd'hui remises "unilatéralement en cause par la direction générale". Non seulement le DG déclare que les délégués du personnel ont été informés des raisons ayant

conduit à cette décision, mais en plus, M. Dernault affirme que la situation économique actuelle de l'entreprise lui donne carte blanche pour agir dans le sens de la réduction, voire de la perte de ces acquis.

Dans tous les cas, toutes ces affaires et bien d'autres sont actuellement à l'inspection du travail où les parties devraient être entendues dans les prochains jours. En attendant, employés et employeur se surveillent, jouant au jeu du chat et de la souris.

## Du fameux déficit de compétences locales...

ON  
Libreville/Gabon

**I**NTERROGE la semaine dernière par L'Union sur la faible représentativité de cadres gabonais aux postes de responsabilité du Radisson Blu Okoumé Palace & Park Inn by Radisson Libreville (4 seulement sur 12), le directeur général a imputé cette situation à un déficit de compétences locales. Une affirmation aussi choquante qu'indécente, tant Denis J. Dernault ne peut prouver à personne, et même pas à lui-même,

que les recrutements au sein de son établissement obéissent à une logique souvent connue du plus grand nombre. D'autant qu'il y a aujourd'hui sur le marché de nombreux professionnels du secteur formés aussi bien au Gabon qu'à l'étranger, et qui n'attendent que des opportunités pour laisser éclore leurs talents.

Quels sont donc ces métiers et ces postes de responsabilité dans l'hôtellerie que des Gabonais "normaux" et triés sur la base du mérite ne peuvent correctement assumer ?